



DIRECTION  
DEPARTEMENTALE  
DES AFFAIRES  
SANITAIRES  
ET SOCIALES  
DES CÔTES D'ARMOR

Saint Briec, le 13 août 2009

Centre de Crise Sanitaire  
Tél : 02.96.62.83.37  
Fax : 02.96.52.14.88  
Courriel : [dd22-centredecrisesanitaire@sante.gouv.fr](mailto:dd22-centredecrisesanitaire@sante.gouv.fr)

**Préparation à la pandémie grippale  
Information aux médecins généralistes et spécialistes, dentistes, sages-  
femmes, infirmiers et kinésithérapeutes.**

Madame, Monsieur, Docteur,

La ministre de la Santé a mis les professionnels de santé libéraux au cœur du dispositif de prise en charge de la pandémie grippale.

Différentes mesures sont prises dans ce contexte :

- Dès 2007 : distribution de kits de protection,
- Mai-juin 2009 : ajustement de vos stocks par des distributions complémentaires (FFP2 et masques anti projections)

Un nouveau dispositif est mis en place par la création de centre de mise à disposition (CMAD) de masques.

Il s'agit pour le moment de 6 centres :

- **Centre Hospitalier de Tréguier : tour Saint Michel 22220 TREGUIER** : lieu de distribution : accueil de l'établissement de 8h à 21h du lundi au samedi et de 10h à 19h le dimanche et jours fériés)
- **Centre Hospitalier Saint Jean de Dieu site de Lehon : route de Brest 22100 LEHON-DINAN** : lieu de distribution : accueil de l'établissement de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30 : si besoin d'informations s'adresser à Mme Crenn (services économiques)
- **Centre Hospitalier de Plouguernevel : route de Rostrenen 22110 PLOUGUERNEVEL** : lieu de distribution : accueil standard de l'établissement de 8 h à 18h
- **Centre Hospitalier de Begard 1 rue du bon sauveur 22140 BEGARD** : lieu de distribution : économat de l'établissement responsable : Mr Huet ouvert du lundi au vendredi hors jours fériés de 8h à 12h.
- **Logipôle du Centre Hospitalier de Bretagne : magasin central de la zone industriel de Très le bois 22600 LOUDEAC** : à partir du 31 septembre de 8h30 à 16h du lundi au vendredi : responsable : Mr Loizon. prévenir avant votre passage si possible au 02.96.69.36.91
- **Direction Départementale des Affaires Sanitaire et Sociale : 1 rue du Parc : 22000 ST BRIEUC** : lieu de distribution : 4<sup>ème</sup> étage bureau N°409 Mme GOD Cécile de 9h à 17h

- A compter du 14 Août 2009 (31 Août pour le site de Loudéac), vous pouvez vous approvisionner en masques dans un de ces 6 centres en présentant :
  - Une carte professionnelle de santé, ou une pièce d'identité avec cachet professionnel, ou à défaut une ordonnance du cabinet médical, précisant la personne désignée pour venir chercher les masques

Il vous sera remis un kit « amorce » (voir plus en fonction de la courbe pandémique) comprenant :

- ❖ Un étui de 30 masques FFP2 par professionnel destinés à vous protéger vous-même ainsi que vos personnels de première ligne susceptibles d'accueillir des patients malades de la grippe AH1N1
- ❖ Un étui de 50 masques anti projection par professionnel destinés aux patients malades de cette grippe de type pandémique et ayant pour objet de limiter la transmission du virus par les gouttelettes de plugge.

Je vous précise également que vous pouvez obtenir des informations pratiques concernant la grippe H1N1 sur les sites suivants :

- <https://dgs-urgent.sante.gouv.fr>
- [www.grippe.sante.gouv.fr](http://www.grippe.sante.gouv.fr)
- <http://www.sante-sports.gouv.fr/grippe>

Je vous remercie de vous conformer à ce dispositif.

Pour le directeur,  
Le directeur-adjoint

Bernard MONFORT

*Note : Afin d'être en mesure de vous renseigner efficacement sur les modalités de mise en œuvre du dispositif au niveau départemental, je vous prie de bien vouloir nous communiquer vos adresses internet à l'aide du coupon ci- après.*

Veuillez adresser à la DDASS des Côtes d'Armor –centre de crise sanitaire– 1, rue du parc –  
BP 2152 –  
22021 SAINT-BRIEUC CEDEX 1,  
L'accusé de réception ci-dessous complété.

-----  
**Coordonnées à renseigner**

Nom :

Catégorie professionnelle :

Numéro de téléphone :

Adresse :

Courrier électronique :